

# Comment s'inscrire à une formation en bénéficiant de son DIFe ?

## Suivez le guide !

1

Créez votre compte élu et/ou consultez vos droits DIFe sur



cliquez sur le logo pour accéder au site

obligatoire depuis 2022 pour s'inscrire aux formations

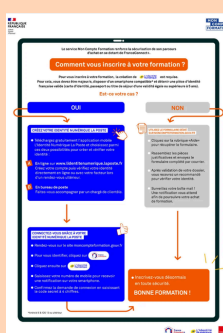
2

Muni de votre smartphone et de votre pièce d'identité, créez votre **identité numérique La Poste**



L'Identité Numérique

cliquez sur le logo pour accéder au site



cliquez sur l'image pour savoir comment créer votre identité numérique

Afin d'accompagner les élus, un dispositif dédié existe à La Poste : avec l'appui d'un téléconseiller : 09 70 81 00 50

2 bis

Si vous ne remplissez pas les conditions d'accès à l'identité numérique : vous pouvez suivre un **parcours alternatif**, version papier (attention, le délai d'instruction est de 4 semaines)



3

Une fois votre identité numérique La Poste créée (ou le parcours alternatif accompli version papier), connectez-vous sur Mon compte élu en sélectionnant France Connect



cliquez sur le logo pour accéder au site


Ou bien cliquez sur le lien de la formation adressé par l'ADM 19.

4

Recherchez la formation proposée et cliquez sur « demandez un devis » en bas de page.

5

Une fois votre dossier traité, vous serez notifié par mail. Vous disposez de **5 jours pour valider votre dossier.**

Pour cela, retournez sur  pour confirmer votre inscription.



Dans l'onglet « Dossier », cliquez sur « proposition de l'organisme », puis sur « financement » et « confirmer mon inscription ».

Bravo, vous êtes inscrit !

**(SOS) Besoin d'aide !?**  
ADM 19 :  
05 55 93 74 43  
ou cliquez ici

